

Les crédits

La présidente suppléante (Mme Champagne): Je dois donc comprendre que le député aura une période de 20 minutes après laquelle nous ajournerons la Chambre?

Des voix: D'accord.

La présidente suppléante (Mme Champagne): Je donne donc la parole à l'honorable député de Nunatsiak.

• (1740)

[Traduction]

M. Jack Iyerak Anawak (Nunatsiak): Madame la Présidente, c'est toujours un honneur quand la Chambre garde le meilleur pour la fin.

J'aimerais commenter les observations de ma collègue de Calgary-Sud-Ouest qui a parlé plus tôt de questions intéressantes le Nord. J'aimerais simplement rétablir certains des faits présentés.

Je suis heureux de pouvoir parler aujourd'hui de la motion de mon collègue, le député de Kenora-Rainy River. J'aimerais le féliciter d'avoir ouvert le débat sur ce très important sujet qu'est le développement régional.

Sa motion blâme le gouvernement de n'avoir pas protégé, appuyé et favorisé les économies régionales du Canada, celles de l'Atlantique, de l'Ouest, du nord de l'Ontario et du Nord canadien. Cette motion vient à point nommé pour toutes les régions, mais je vais m'arrêter plus particulièrement sur le nord du Canada.

L'économie du Nord est en voie de développement; elle est en pleine période de transition. Dans les Territoires du Nord-Ouest, nous passons d'une économie basée sur les ressources naturelles à une économie basée sur les salaires. Notre économie dépend énormément des ressources naturelles, matières premières que nous exportons.

Nous importons par ailleurs de nombreux produits et services ainsi que de la main-d'oeuvre. L'économie des Territoires du Nord-Ouest reflète, par un aspect important, celle du Canada en général. En effet, malgré la croissance économique qui se fait sentir, ce ne sont pas toutes les régions qui en profitent. Il y a de graves disparités permanentes entre les diverses régions des Territoires du Nord-Ouest.

Les efforts locaux tendant à réduire ces disparités sont limités par notre dépendance à l'égard des crédits fédéraux et par la cherté de la vie. À l'heure actuelle, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest tire envi-

ron 85 p. 100 de ses recettes des paiements de transfert venant du gouvernement fédéral.

Les Territoires du Nord-Ouest ont une assiette fiscale petite et instable dont on ne peut tirer bien davantage. Le gouvernement fédéral en est parfaitement conscient. Il n'ignore pas que l'économie du Nord est en voie de développement et que notre coût de la vie est le plus élevé au Canada. Il sait que certaines de nos régions ont les taux de chômage les plus élevés au pays.

Dans le budget déposé le mois dernier par le ministre des Finances des Territoires du Nord-Ouest, il est question, pour tout le territoire, d'un taux de chômage de 16 p. 100 au cours du premier trimestre de 1989. Cependant, les trois régions comprises dans ma circonscription de l'Arctique de l'Est ont des taux de chômage supérieurs à 20 p. 100. Dans les régions de Keewatin et de Baffin, le taux de chômage est de 21 p. 100 et dans la région de Kitikmeot, aussi dans ma circonscription, il s'établit à 31 p. 100.

La situation est tragique. Le gouvernement devrait y accorder la même attention qu'à une crise nationale, mais il n'en est rien. En raison des modifications qu'il propose au régime d'assurance-chômage, il sera plus difficile aux habitants du Nord de toucher de l'assurance-chômage. Lorsqu'ils auront enfin des prestations, ce sera pour des périodes plus courtes.

En outre, les paiements de transfert fédéraux aux gouvernements territoriaux ont été réduits. Le gouvernement des T.N.-O. reçoit ces paiements selon une méthode de financement préétablie.

Avant de perdre le pouvoir, en 1984, le gouvernement libéral avait négocié avec le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest une formule de calcul plus généreuse applicable pendant cinq ans. Cette période est écoulée. Les négociations entre le gouvernement fédéral et les gouvernements des territoires sur la conclusion d'une nouvelle entente de financement n'ont pas abouti. Le gouvernement fédéral a imposé unilatéralement de nouvelles modalités de financement préjudiciables aux économies du Nord.

Dans son exposé budgétaire à l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest, le ministre des Finances des Territoires n'a pas ménagé ses mots en expliquant jusqu'à quel point ces nouvelles modalités étaient dommageables pour l'économie des territoires. Il a déclaré que les Territoires du Nord-Ouest avaient joué de malchance lorsqu'ils se sont fait imposer la nouvelle formule de financement par le gouvernement fédéral. Ces nouvelles modalités se traduisent dans l'immédiat par une perte d'environ 25 millions de dollars par rapport à ce que le gouvernement territorial aurait reçu en vertu de l'an-